



Avec le concours financier
CASDAR

Un réseau National d'agriculteurs
Une marque des Chambres d'Agriculture

www.bienvenue-a-la-ferme.com

Rhône-Lyonnais-Beaujolais

Votre contact :
Florence LUCAS – 04 72 77 17 53
f.lucas@bienvenue-a-la-ferme-rhone.com

Pourquoi choisir le réseau Bienvenue à la ferme ?

Bénéficier de la notoriété de la marque

- Etre identifié facilement grâce à l'utilisation du logo (la petite fleur), signe de reconnaissance et de confiance pour les clients,
- Mettre en avant la qualité des prestations acquise par la marque grâce en particulier aux cahiers des charges et à la charte éthique,
- Appartenir au premier réseau national d'accueil en milieu agricole, gage d'authenticité.

S'appuyer sur la force d'un réseau

- Echange d'informations et d'expériences : journée régionale des adhérents, rencontres thématiques (loisir, gastronomie, ...), formations...
- Accompagnement tout au long du projet d'accueil, un appui et des conseils pour réaliser votre projet
- Financements possibles pour la mise en place de vos activités d'accueil à la ferme, de vente directe, de transformation

Participer aux actions de promotion et de communication :

- Manifestations, marchés, fêtes agricoles, foires et salons touristiques, ...

Promouvoir ses activités et améliorer sa rentabilité

- Site Internet :
Un portail national : www.bienvenue-a-la-ferme.com
Un portail régional : www.bienvenue-a-la-ferme.com/rhone-alpes
Une application Iphone et Android
L'accès direct à votre page internet et création de votre site personnel
- Brochures départementales ou régionales, guides, ...

Bénéficier des partenariats départementaux, régionaux, nationaux :

- Professionnels du tourisme : Comités Départemental et Régional du Tourisme, Offices du Tourisme...
- Collectivités territoriales : Conseil général, Conseil régional...
- Réseaux : Gîtes de France ...

Les agriculteurs adhérents à la Charte « Bienvenue à la Ferme » se doivent :

- D'avoir la volonté d'accueillir, de faire découvrir à leurs hôtes leur métier, leur faire partager leur passion et leur connaissance des terroirs; de garantir des valeurs: convivialité, authenticité, naturalité.

- De participer à la vie du réseau (réunion, formations, manifestations...)
- De valoriser et développer la marque (panonceau Bienvenue à la Ferme, utilisation du logo, participation aux actions de promotion...)
- D'être affilié aux régimes sociaux obligatoires M.S.A et être assujettis à l'AMEXA
- De se conformer aux textes législatifs et réglementaires en vigueur.



Bienvenue à la ferme :

15 prestations d'accueil et de vente à la ferme structurées autour de 4 thématiques :



Produits de la ferme

Produits de la ferme

- Le concept : promouvoir la vente directe auprès des consommateurs (point de vente à la ferme ou au caveau, sur les marchés, points de vente collectif...) de produits fermiers (ou produits viticoles).
- Les grands principes
 - Une garantie sur la provenance et la traçabilité des produits.
 - Un engagement de l'agriculteur sur les modes de production et de transformation des produits.
 - Les produits fermiers de l'exploitation sont majoritaires, dans le total des ventes de produits finis.



Restauration

Ferme auberge

- Concept : un lieu de restauration valorisant les produits de la ferme.
- Les grands principes
 - Principaux produits servis à table provenant de l'exploitation sont majoritaires.
 - Les ingrédients principaux sont de qualité fermière.
 - Une capacité limitée à 100 personnes, en lien avec la production de l'exploitation et la main d'œuvre.
 - La traçabilité et la transparence des produits servis.

Goûter/Casse-croûte

- Le concept : visite de l'exploitation suivie d'une collation, pour faire connaître et valoriser les productions de la ferme.
- Les grands principes
 - Ingrédients principaux provenant exclusivement de l'exploitation.
 - Traçabilité sur l'origine des produits.
 - Equipements ad hoc : salle intérieure et équipements sanitaires.
 - Visite/Présentation de l'exploitation
 - Une capacité limitée à 60 personnes

Apéritif fermier chez le vigneron

- Le concept : dégustation des vins de l'exploitation accompagnée de produits fermiers du réseau Bienvenue à la Ferme ou des producteurs fermiers du Rhône.
- Les grands principes
 - Origine des produits :
 - É Vins et/ou produits viticoles de l'exploitation exclusivement
 - É Produits fermiers salés et/ou sucrés de producteurs (de préférence adhérents Bienvenue à la ferme) "Produits de la ferme" exclusivement ou "Ferme auberge".
 - Visite / présentation de l'exploitation.



Sac pique-nique

- Le concept : petite restauration à emporter valorisant la complémentarité des produits des adhérents Bienvenue à la ferme.
- Les grands principes :
 - Contenu du sac pique-nique (au minimum) : 1 produit salé, 1 produit sucré, 1 bouteille de vin, ou autre boisson (pour 4 personnes).
 - Origine des produits : produits issus de producteurs "Produits de la ferme" exclusivement (de préférence adhérents Bienvenue à la ferme)

Activité Traiteur

- Le concept : vente de plats à emporter, livraison de buffets (service compris ou non), et repas sur foires et salons.
- Les grands principes :
 - Mêmes règles d'approvisionnement qu'en ferme auberge :
 - Les principaux produits servis à table provenant de l'exploitation sont majoritaires.
 - Ingrédients principaux de qualité fermière.
 - Traçabilité et transparence des produits servis.

Location de Salle d'accueil à la ferme

- Le concept : mise à disposition payante d'une salle aménagée sur une exploitation agricole ou viticole.
- Les grands principes :
 - Respect de la réglementation notamment concernant les règles de sécurité incendie.

Séjours (Hébergement double labellisation Gîtes de France et Bienvenue à la ferme)

Chambre d'hôtes ou Gîtes à la ferme (ou au vignoble)

- Le concept : un hébergement situé sur une exploitation agricole (ou vignoble) et un accueil personnalisé de l'agriculteur.
- Les grands principes :
 - L'hébergement est agréé par le label "Gîtes de France".
 - L'hébergement se situe sur ou à proximité de l'exploitation avec production sur place.
 - Visite de la ferme.

Camping à la ferme

- Le concept : accueil de campeurs et de caravaniers sur une parcelle de l'exploitation.
- Les grands principes :
 - 6 emplacements maximum.
 - 200 m² minimum/emplacement et 300 m² en moyenne sur l'ensemble du terrain.
 - Équipements et aménagements adaptés : sanitaires, loisirs, animations,...
 - Facilitation de la découverte de l'exploitation par l'agriculteur.

Accueil de camping-cars à la ferme

- Le concept : accueil de camping-caristes sur une aire spécifique, aménagée sur une exploitation agricole en activité.
- Les grands principes :
 - Aire de stationnement (+ éventuellement aire de services).
 - Emplacements de 35 m² minimum dans un cadre de verdure protégé.

Loisirs/Découverte

Vacances d'enfants à la ferme

- Le concept : accueil d'enfants dans une famille d'exploitants agricoles agréée Gîte d'enfants pendant les vacances scolaires ou les week ends.
- Les grands principes :
 - Accueil d'enfants mineurs à partir de 4 ans.
 - Respect de la réglementation relative à l'accueil de mineurs.



Séjours



Loisirs

- Conditions d'hébergement et repas adaptés.
- Découverte de la vie de la ferme, la nature par le biais d'activités de loisirs et d'éveil.

Ferme de découverte

Ferme pédagogique

- Le concept : accueillir le public / les scolaires à la ferme pour partager des activités de découvertes sur l'agriculture, le métier d'agriculteur, les produits agricoles.
- Les grands principes
 - Formation spécifique de l'adhérent.
 - Supports de communication / Supports pédagogiques.
 - Équipements adaptés (salle intérieur et sanitaires).

Ferme équestre

- Le concept : pratique d'activités équestres sur le site d'une exploitation agricole : promenades et randonnées équestres accompagnées, en selle ou en attelage, enseignement, locations d'équidés bâtés, hébergement d'équidés...
- Les grands principes :
 - 30% de la cavalerie est née ou élevée sur l'exploitation (sauf dérogation).
 - L'agriculteur propose un circuit en extérieur.

Pension de chevaux

- Le concept : l'hébergement d'équidé est proposé
- Les grands principes :
 - La cavalerie dispose d'espaces extérieurs sécurisés en plus des carrières – paddocks notamment -
 - Le cycle végétal de l'exploitation contribue effectivement à l'entretien des animaux.

